

Identification du client par examinateur paramédical



Important :

Le document utilisé pour vérifier l'identité d'un individu doit être la version originale (non une copie) et non expirée.

Numéro de police	Nom	Prénom

En vertu des dispositions de la Loi sur le Recyclage des Produits de la Criminalité et le Financement des Activités Terroristes les informations suivantes à propos du proposant doivent être recueillies et transmises à la Standard Life :

Marche à suivre pour la vérification de l'identité :

Pour vérifier l'identité d'un individu du proposant on devez consulter en personne l'un ou l'autre des documents suivants :

- permis de conduire ;
- certificat de naissance ;
- passeport ;
- carte d'assurance-maladie provinciale de l'individu (sauf en Ontario, au Manitoba ou à l'Île-du-Prince-Édouard où l'on interdit l'utilisation de cette carte pour cette fin).

Information devant être fourni :

Le document d'identification que vous avez utilisé

Numéro de référence

Lieu de délivrance

Signature :

J'ai vérifié l'identité du proposant comme l'exige les instructions ci-dessus en examinant en personne les originaux des documents d'identité valides respectifs.

Agence Paramédical

Signature de l'infirmière / employé de la compagnie paramédical

Date (JJ/MM/AAAA)